

Communiqué de presse de la FNSEA (Paris, 3 juillet 1968)

Légende: Le 3 juillet 1968, face aux difficultés de financement de la Politique agricole commune (PAC), la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) s'inquiète de la situation difficile dans laquelle se trouve l'agriculture française.

Source: Internationaal Instituut voor Sociale Geschiedenis, Amsterdam. Sicco L. Mansholt (1945-1995). Beleidsactiviteiten. 'Memo 80', 128.

Copyright: Internationaal Instituut voor Sociale Geschiedenis / International Institute of Social History

URL: http://www.cvce.eu/obj/communique_de_presse_de_la_fnsea_paris_3_juillet_1968-fr-96f9e071-2f79-4eab-8e8e-a10c67b59452.html

Date de dernière mise à jour: 22/10/2012

Communiqué de presse de la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA) (Paris, 3 juillet 1968)

La F.N.S.E.A. communique:

Le Bureau de la F.N.S.E.A. s'est réuni le 3 Juillet et a examiné la situation agricole.

Celle-ci se caractérisait globalement dès le mois d'Avril par des perspectives de baisse du revenu agricole en 1968. Cette tendance a été considérablement aggravée par la récente crise et par les décisions qui en ont découlé. Ainsi, il paraît acquis que l'année 1968 verra une détérioration très sensible du revenu agricole, cette détérioration revêtant un caractère véritablement dramatique pour certaines productions et certaines régions.

A l'ouverture du Marché Commun, les exploitations agricoles qui devraient se trouver dans une situation concurrentielle vont donc, au contraire, être affectées par de nouveaux handicaps.

A la suite des démarches pressantes de la F.N.S.E.A., le Gouvernement avait annoncé des mesures destinées à compenser partiellement les charges accrues pesant sur l'agriculture et spécialement sur les exploitations les plus défavorisées. Le Bureau a pris acte avec satisfaction de la parution des décrets concernant la réduction des cotisations AMEXA pour certaines catégories d'agriculteurs, mais il regrette très vivement le retard mis à arrêter les décisions concernant l'aide à l'élevage et surtout, comme l'avait demandé le Bureau de la F.N.S.E.A. le 5 Juin, l'aide aux agriculteurs dont le revenu est inférieur au SMIG actuel.

Ce dernier point est essentiel car il n'est pas admissible que de très nombreux agriculteurs ne puissent, en raison des structures dans lesquelles ils sont insérés, atteindre le revenu considéré comme un minimum pour les autres catégories de Français. Un transfert spécial de revenu doit être mis au point en leur faveur.

Les marchés de la viande, du lait, de l'aviculture et des fruits et légumes sont dans une situation grave et les assurances d'intervention ou d'action n'ont pas eu de suites sérieuses; en particulier les modalités d'intervention sur le veau annulent pratiquement la décision de principe prise par le Premier Ministre, entre les deux tours des élections législatives.

En outre, le Bureau a rappelé qu'il est indispensable et urgent:

- qu'une révision du Plan permette de redéfinir les objectifs de la politique agricole et les moyens à mettre en oeuvre;

- que des facilités comparables à celles qui sont accordées à l'industrie le soient à l'agriculture pour lui permettre d'avoir une politique commerciale dynamique, en particulier pour ses exportations.

Enfin, le Bureau a estimé que l'évolution économique et sociale du Pays doit, dans les prochains mois, être très profonde pour répondre aux préoccupations des différentes catégories de Français ainsi qu'aux exigences et aux perspectives de la situation générale.

L'agriculture demande que ces réformes indispensables tiennent compte de ses préoccupations et que, dans son secteur, il soit procédé également, avec sa participation, à des modifications profondes, seules susceptibles d'améliorer le présent et de créer l'avenir satisfaisant.